

Journée internationale de la biodiversité

Avec les conseils régionaux de l'environnement, 670 organisations s'engagent pour la biodiversité

Montréal, 22 mai 2024 – En cette journée internationale de la diversité biologique, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) se joint au concert des voix de par le monde qui célèbrent la biodiversité et rappellent son importance pour l'avenir de notre planète ainsi que notre responsabilité collective à cet égard. À cette occasion, le RNCREQ est fier de souligner la mobilisation menée par les conseils régionaux de l'environnement qui a conduit à 670 résolutions d'engagement pour atteindre les cibles du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal.

« Contribuez au plan », un appel à l'action entendu au Québec

Le thème de la journée internationale de la biodiversité 2024, *Contribuez au plan*, est « un appel à l'action visant à encourager les gouvernements, les peuples autochtones et les communautés locales, les organisations non gouvernementales, les législateurs, les entreprises et les particuliers à mettre en évidence les moyens par lesquels ils soutiennent la mise en œuvre du plan pour la biodiversité. Chacun a un rôle à jouer et peut donc contribuer au plan.»¹ En effet, tout le monde est concerné ! Car la diversité biologique est indispensable au maintien de la vie sur terre et au bien-être de nos collectivités. La biodiversité et les solutions basées sur la nature sont aussi des outils pour nous adapter aux impacts des changements climatiques.

Les CRE sont fiers de prendre part à cet appel à l'action. Ainsi, grâce à la mobilisation qu'ils ont réalisée dans leur région respective l'automne dernier, ce sont 670 résolutions d'engagement qui ont été acheminées au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette. Par cette résolution, les 670 organisations participent activement à atteindre les cibles du Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal. Il s'agit de municipalités et d'organisations de la société civile de divers secteurs : agriculture et acériculture, forêt, industries, entreprises, sport et loisirs, culture, tourisme, santé, milieux de l'éducation et universitaires, et bien d'autres.

Freiner le déclin de la biodiversité : les ambitions du Plan nature 2030

Le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, adopté à la COP15 sur la biodiversité en décembre 2022, représente un engagement mondial sans précédent visant à freiner le déclin de la biodiversité et à restaurer les écosystèmes d'ici 2030. Dès l'ouverture de la COP15, le Premier ministre

¹ Page web de l'ONU sur la Journée internationale de la diversité biologique : [Journée internationale de la diversité biologique | Nations Unies](#)

François Legault s'engageait par ailleurs à doter le Québec d'un document stratégique encadrant la mise en œuvre cohérente des mesures visant à préserver et à améliorer la biodiversité au bénéfice des générations actuelles et futures, le Plan Nature 2030.

Le travail collectif, la concertation et la collaboration sont à la base de l'implantation de mesures concrètes pour conserver et restaurer la diversité biologique. Les CRE sont en première ligne pour mobiliser et accompagner les acteurs concernés à l'échelle locale et régionale.

Le RNCREQ attend maintenant avec impatience le dévoilement officiel du Plan Nature 2030 et du Plan d'action 2024-2027, qui donnera les moyens à toutes les parties prenantes d'en atteindre les objectifs.

[Consulter la résolution du RNCREQ sur son engagement envers la conservation de la biodiversité](#)

[Consulter la page web Journée internationale de la diversité biologique | Nations Unies](#)

- 30 -

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Depuis plusieurs années, les CRE mobilisent les acteurs régionaux pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation autour d'enjeux environnementaux et climatiques, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.

Renseignements

Nicolas Valente, chargé de communications

514 861-7022 # 3524

communications@rncreq.org